

Thème 4 – La France et l’Europe dans le monde

Question 2 – La France dans la mondialisation

Cours 2

La France, pôle touristique mondial

I Un secteur dynamique de l’économie française

1. La première destination touristique mondiale

- La France est la première destination touristique mondiale, devant les Etats-Unis, l’Espagne et la Chine. Elle a accueilli plus de 74 millions de touristes étrangers en 2010 (25 millions en 1975), ce qui représente près de 9% des flux touristiques internationaux. En outre, 50 millions de touristes français effectuent également des déplacements touristiques sur le territoire national chaque année.
- Les touristes étrangers viennent très majoritairement des Etats proches de l’Union européenne : 55% sont originaires du Royaume-Uni, d’Allemagne, du Benelux et d’Italie, 75% des touristes visitant la France sont européens. Le nombre de touristes en provenance d’Amérique du nord demeure toutefois important : 2,9 millions d’Américains ont visité la France en 2010, ce qui a permis au pays de supplanter le Royaume-Uni dans ce domaine.
- Le nombre de touristes en provenance des pays émergents est en constante augmentation. Il progresse principalement pour les touristes originaires d’Amérique latine (augmentation de 20% en 2011, grâce au développement d’une classe moyenne au Brésil), d’Asie (+ 15%, principalement grâce à la Chine et l’Inde), de Russie et du Moyen-Orient.

2. Le poids du tourisme dans l’économie

- Le tourisme représente environ 8% du PIB français et génère un solde commercial excédentaire de plus de 6 milliards d’euros (36 milliards d’euros de recettes en 2010). En termes de poids dans l’économie française, il représente près de quatre fois plus que l’agriculture.
- Toutefois, c’est un secteur sensible à la conjoncture internationale, qui a connu un premier ralentissement après les attentats du 11 septembre 2001 et un second après la crise économique de 2009. Depuis deux ans, on observe une reprise de l’activité : les difficultés économiques des voisins européens sont compensées par le dynamisme des arrivées en provenance des BRIC. Les niveaux de 2007 n’ont toutefois pas été retrouvés. " Le secteur touristique concerne 235 000 entreprises et génère environ 2 millions d’emplois (environ 1 millions d’emplois directs et autant d’emplois indirects), soit près de 7% de la population active. Les branches concernées sont très diverses : hôtellerie, restauration, nautisme, parcs de loisirs, transports, etc. Toutefois, il faut préciser que de nombreux emplois de ce secteur sont temporaires ou faiblement rémunérés.

3. Le paradoxe français

- Première destination au monde, la France n’est qu’au troisième rang mondial pour les recettes générées par le tourisme, derrière les Etats-Unis et l’Espagne. En effet, 14 millions d’étrangers effectuent un simple transit en France, passant une simple nuit

dans le pays avant de partir vers des stations balnéaires espagnoles ou dans d'autres pays.

- De même, de nombreux touristes effectuent de brefs passages en France - quelques nuitées seulement -, généralement à Paris. Ils visitent quelques lieux emblématiques mais ne font que traverser le pays dans le cadre d'un voyage plus long. De ce fait, les touristes qui voyagent aux Etats-Unis ou en Espagne dépensent en moyenne trois fois plus que ceux qui voyagent en France.
- Cette situation interpelle les pouvoirs publics et les différents acteurs, qui connaissent l'importance économique de ce secteur et l'enjeu qu'il représente pour l'emploi. La priorité est de s'adapter à une concurrence internationale de plus en plus attractive et de promouvoir l'image de la France à l'étranger ainsi que la qualité de l'accueil.

II Les atouts de la France

1. Les atouts géographiques de la France et le patrimoine français

- La position géographique de la France, à proximité des grands bassins émetteurs de flux touristiques, est un premier avantage. Mais la diversité géographique du pays représente un autre atout : la France fait partie des pays disposant de façades littorales étendues aux climats variés, d'un vaste domaine montagneux lui aussi varié (haute et moyenne montagne) permettant une diversité des activités et de vastes parcs naturels.
- Les régions françaises bénéficient également d'un patrimoine architectural ancien - vieilles villes, cathédrales, monuments, etc. - et d'un riche patrimoine culturel : les grottes de Lascaux, les châteaux de la Loire, le Mont Saint-Michel, etc. Certains de ces sites sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, comme la Réunion ou les remparts de Carcassonne.
- L'art de vivre à la Française, la gastronomie et le vin reviennent régulièrement dans les enquêtes effectuées auprès des touristes qui ont choisi de visiter la France. Pour prendre l'exemple des touristes brésiliens de plus en plus nombreux à venir en France, ils cherchent avant tout à s'immerger pour " vivre à la française ", alors que leurs séjours aux Etats-Unis relèvent plus, selon eux, du " tourisme-shopping ".

2. Des équipements de qualité

- En matière d'hébergement, la France s'est dotée d'un réseau dense et varié : hôtels, campings, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, etc. Elle bénéficie également d'un développement précoce du tourisme : dès le XIXe siècle, les hôtels de luxe sont bâtis sur les littoraux atlantiques ou méditerranéens (Deauville, Cabourg, La Baule, Biarritz, Nice, Canne, etc.). Les stations balnéaires et de sports d'hiver font profit d'une longue expérience et d'une réputation internationale. En ce qui concerne l'hébergement de luxe, en 2011, un " jury palace " a choisi huit hôtels parisiens pour incarner " l'excellence à la française " pour attirer une clientèle fortunée.
- Les parcs de loisirs se sont également développés, qui attirent un nombre considérable de visiteurs. Ainsi, le parc Astérix, à proximité de Paris, ou le parc Disneyland Paris de Marne-La Vallée, premier parc touristique en Europe avec plus de 8 millions de visiteurs étrangers par an (sur un peu plus de 15 millions d'entrées). Le pays offre également la possibilité de visiter de multiples parcs animaliers, zoos, aquariums, jardins botaniques, etc.
- L'activité touristique en France est facilitée par une bonne desserte du territoire national par le réseau de transports. Deux aéroports internationaux, Roissy et Orly, assurent l'accueil d'un public nombreux aux portes de Paris, première destination touristique

du pays. Un réseau d'aéroports nationaux, de lignes de TGV ou d'autoroutes assure la desserte de la quasi totalité des espaces dédiés au tourisme dans le reste du pays.

3. Les acteurs et les aménagements

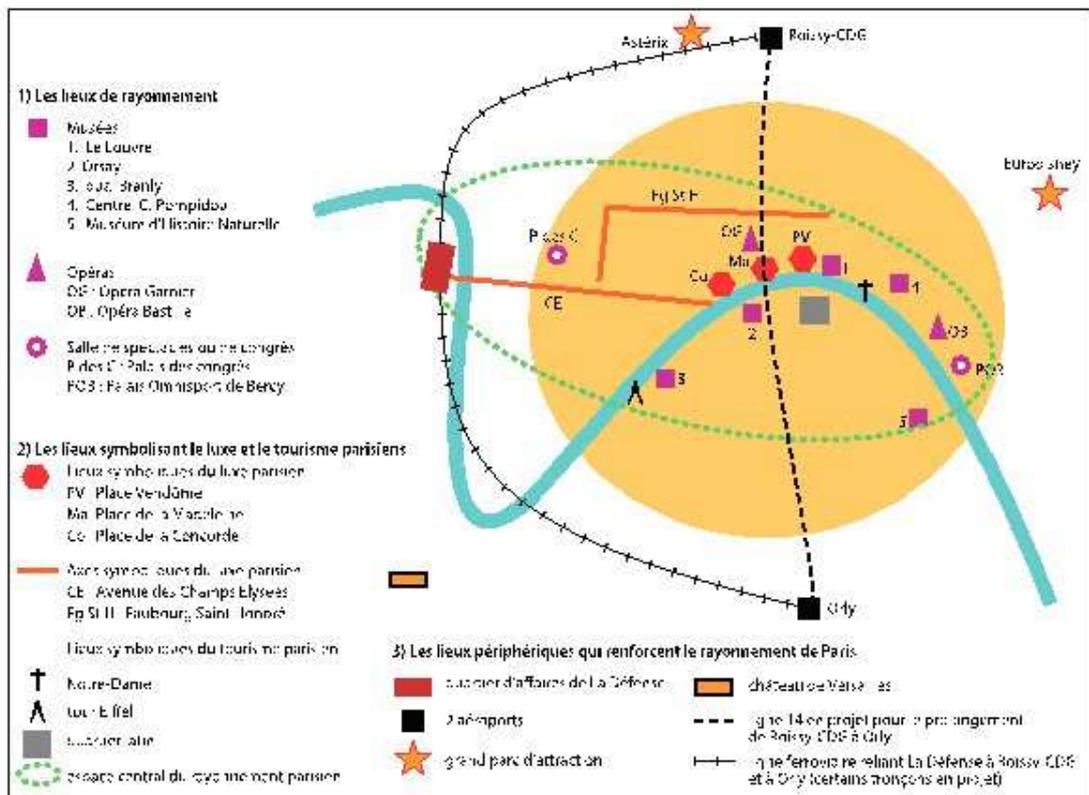
- L'Etat demeure le principal acteur dans le domaine des aménagements. Un secrétariat d'Etat chargé du tourisme, dépendant du Ministère des Finances, analyse chaque trimestre la fréquentation touristique du pays, par le biais d'une enquête sur les visiteurs venant de l'étranger (EVE). Il met en outre à la disposition des professionnels du tourisme des informations-clés, stratégiques et juridiques, dans le cadre de la " Veille Info Tourisme ".
- Les collectivités territoriales ont également pleinement compris les enjeux économiques que représente ce secteur d'activités en termes de devises et d'emploi. Elles doivent à la fois favoriser le développement touristique de leurs territoires et gérer les conséquences d'une arrivée massive et souvent saisonnière de flux touristiques. Dans les régions enclavées, leur objectif est de promouvoir leurs atouts grâce aux offices régionaux de tourisme et parfois à des campagnes nationales de publicité. A tous les niveaux, le développement du tourisme fait partie des enjeux de l'aménagement des territoires.
- Les professionnels du tourisme sont enfin aidés par de nombreux réseaux, régionaux ou nationaux, ainsi que par des sociétés de conseils privées. De nombreux portails se sont développés sur Internet pour les informer et les conseiller dans le domaine du profil des clients, des agences de voyage, des informations juridiques, etc. La clientèle internationale y tient une place privilégiée.

III Des espaces inégalement attractifs et des fragilités

1. Des espaces inégalement attractifs

- Les espaces littoraux et les montagnes sont les plus attractifs, en particulier la Côte d'Azur et les Alpes du Nord (130 stations dans ce seul massif). Le littoral méditerranéen bénéficie de son ensoleillement, de la réputation des grandes stations comme Saint-Tropez, Cannes, Antibes ou Saint-Jean-Cap-Ferrat. Les littoraux de l'atlantique et de la Normandie sont un peu moins fréquentés. En montagne, les stations les plus connues comme Courchevel attirent les visiteurs les plus aisés.
- Les villes sont également une destination privilégiée, en raison de leur patrimoine historique et culturel. Paris domine largement le classement des villes les plus visitées, avec 9 des 10 sites les plus fréquentés du pays : Notre Dame de Paris attire près de 14 millions de visiteurs chaque année, le Sacré Cœur 10 millions, et la Tour Eiffel 7 millions. Les musées parisiens et le château de Versailles figurent également dans ce classement.

Schéma : Paris, ville touristique de rang mondial (note : ce schéma peut également être utilisé dans le cours sur Paris, ville mondiale) :



Source, Hachette, 1ere S, 2012.

- Au total, les régions Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes totalisent plus de la moitié des nuitées hôtelières en France. D'autres régions possèdent un patrimoine qu'elles doivent développer, mais certaines souffrent d'un certain enclavement, ou sont pénalisées par le temps restreint que les touristes étrangers passent en moyenne en France.

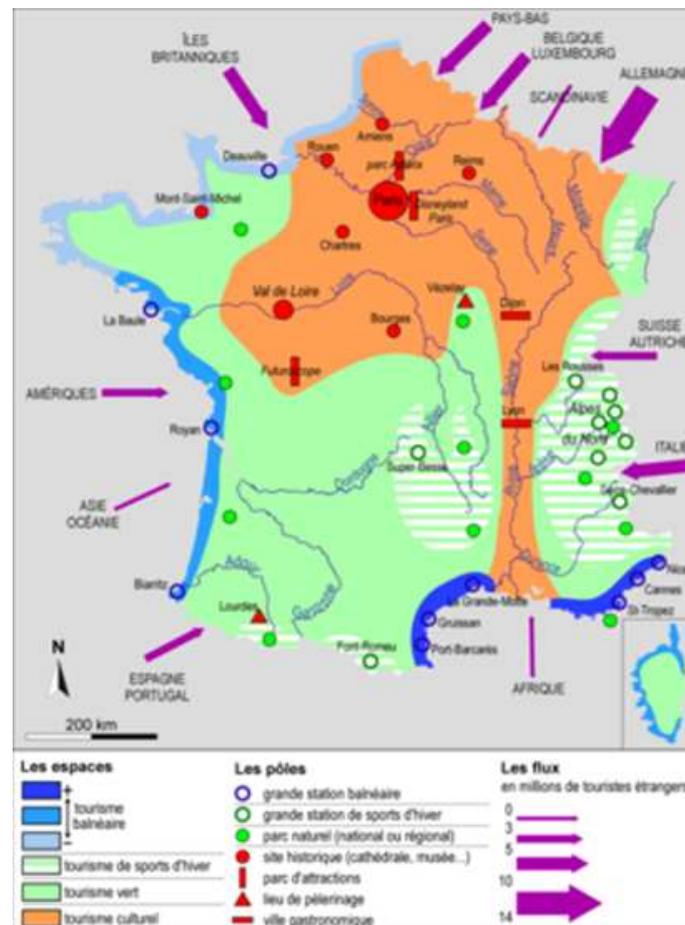
2. Des faiblesses structurelles

- La qualité de l'accueil est le plus souvent pointée par les étrangers qui " plébiscitent la France, mais pas les Français ", pour reprendre le titre d'un article du Monde : mauvaise maîtrise de l'anglais, serveurs peu souriants, citadins distants, voire arrogants, etc. Les enquêtes réalisées auprès des touristes étrangers montrent que ces facteurs expliquent pourquoi la France a tendance à perdre des parts de marchés dans ce secteur de plus en plus concurrentiel. Ce constat s'applique également aux territoires ultramarins. La France souffre de plus en plus d'une image vieillotte d'un pays figé dans son passé.
- Les infrastructures sont également parfois critiquées : les aéroports internationaux sont jugés peu accueillants, leur desserte avec le centre parisien est chère et peu pratique. D'une manière générale, la qualité de l'hébergement ne fait pas non plus l'unanimité, d'autant plus que leur coût est souvent perçu comme trop élevé par rapport aux prestations attendues - confort et nourriture médiocre brisent parfois le mythe de l'art de vie à la française.
- La montée en puissance de destinations touristiques offrant des prestations de qualité supérieure à des coûts plus abordables représente un véritable défi pour le tourisme français. D'autant que la concurrence concerne à la fois le tourisme de luxe - Dubaï, Abu Dhabi - et le tourisme de masse - destinations asiatiques desservies par des transports aériens low cost.

IV Le tourisme et la question du développement durable

- Depuis le développement d'un tourisme de masse en France, certaines zones ont été dégradées par le bétonnage des côtes et les stations de sports d'hiver intégrées. Certains sites ont été totalement défigurés par les infrastructures liées au tourisme - bâtiments, transports, etc. Plus de 50% des côtes françaises sont aujourd'hui urbanisées. Ces espaces touristiques souffrent également de problèmes de gestion des déchets et d'une utilisation massive des réserves d'eau et de menace pesant sur les écosystèmes.
- Les acteurs de l'aménagement des territoires se sont emparés du problème. L'Etat a promulgué des lois montagne et littoral, préservé des parcs naturels nationaux ou régionaux et protégé des sites les plus exposés. Ainsi, dans les Gorges de l'Ardèche, les bivouacs et les campings sauvages ont été interdits.
- Le classement au patrimoine de l'UNESCO de sites particulièrement remarquables a également permis une législation plus contraignante pour les protéger d'une fréquentation trop importante, comme pour le site de la Pointe du Raz. Toute la difficulté consiste à demeurer compétitif dans le cadre d'une mondialisation du tourisme facilitée par la révolution des transports, tout en préservant le patrimoine et la qualité environnementale des espaces touristiques.

Deux cartes à utiliser pour réaliser un/des schéma(s) de synthèse :



LEGENDE

- 1) LES TYPES D'ESPACES TOURISTIQUES
- le tourisme balnéaire (littoraux)
 - le tourisme montagnard (massifs)
 - le tourisme vert (campagne)
 - le tourisme culturel (villes, musées)
 - P le tourisme attractif (parcs de loisir)
- 2) LES AMENAGEMENTS
- grands axes de circulation
 - aéroports internationaux
 - ▲ stations balnéaires planifiées
 - ★ stations de sport d'hiver intégrées
 - parcs naturels nationaux
- 3) LES IMPACTS DU TOURISME
- flux de touristes européens
 - paysages profondément marqués par le tourisme

TITRE LES ESPACES TOURISTIQUES ET LEUR IMPACT EN FRANCE

